

Distribution limitée

WHC-93/CONF.002/1 Prov./Rev.
Original : français
Paris, le 28 novembre 1993

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial

Dix-septième session
Carthagène, Colombie

(6-11 décembre 1993)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE REVISE

1. Ouverture de la session par le Représentant du Directeur général
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire
3. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
4. Rapport du Secrétariat sur les activités entreprises depuis la seizième session du Comité
5. Rapport du Rapporteur de la dix-septième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial
6. Constitution d'un Sous-Comité pour examiner les questions budgétaires
7. Révision des Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial
8. Examen des aspects méthodologiques du suivi de l'état de conservation des biens
9. Rapport sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
10. Examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en péril
11. Activités promotionnelles

12. Examen de l'application du critère pour les paysages culturels
13. Demandes d'assistance internationale
14. Situation du Fonds du patrimoine mondial et adoption du budget pour 1994 (sur Recommandation du Sous-Comité)
15. Date et lieu de la dix-huitième session du Bureau et du Comité du patrimoine mondial
16. Questions diverses
17. Adoption du rapport par le Comité
18. Clôture de la session